

En effet, tous, je l'espère, souhaiteraient une représentation équilibrée. Comme un grand nombre de Canadiens, je conçois que le principe de la majorité, sur lequel repose notre démocratie, est plus important que le parfait équilibre de la représentation de quelque nature qu'elle soit. Mais, si l'on veut respecter le principe de la majorité démocratique, il ne faut pas perdre de vue que tous les Canadiens pourront jouir des mêmes droits, en particulier ceux des régions et des minorités qui ne se sentiraient pas suffisamment ou directement représentés. En plus, il faut comprendre que leur participation au processus politique, et au système économique, est assurée dans notre pays. Nous aurons, au cours de cette session, et des sessions suivantes, à nous préoccuper de ces droits et à assurer cette pleine participation. Le discours du trône reflète aussi la préoccupation du gouvernement à cet égard.

Les Canadiens et les Canadiennes auront, en temps et lieu, la possibilité et le devoir de comparer les faits et gestes du gouvernement avec ses intentions et ses engagements. Par contre, notre tâche, honorables sénateurs, si je n'abuse de notre rôle, consiste à les considérer dès aujourd'hui, et c'est là l'un des principaux objets du débat sur le discours du trône.

Pour ce faire, il est donc important de comprendre les motifs qui ont suscité un changement de gouvernement, et les raisons qui ont amené une majorité parlementaire. Il y a eu suffisamment de gouvernements minoritaires au Canada pour accepter le fait qu'un gouvernement majoritaire a toujours été l'effet de la volonté réelle de la population. Il est clair que la majorité des Canadiens, telle qu'elle s'exprime dans notre système parlementaire actuel, a clairement indiqué ses préférences. Elle a, de fait, manifesté son désaccord aux actions de l'administration précédente et accepté la nouvelle orientation et le réajustement que lui a proposé le gouvernement actuel.

Une des tâches, confiée au nouveau gouvernement par la population, est de réorienter le pays vers d'autres directions que celles prises par son prédécesseur, en particulier une redistribution plus adéquate des charges fiscales et des bénéfices de la croissance. Le discours du trône a mis en évidence la nouvelle orientation en proposant un programme d'action qui constitue le deuxième volet du mandat. Ce dernier me semble clair et conforme aux engagements pris. Contrairement à ce qu'on a dit, il existe un programme énonçant des lignes de conduite et décrivant des engagements. Ils ont été annoncés en janvier par le parti libéral. Si vous le permettez, j'en rappellerai quelques-uns, car il me semble important de bien les connaître et de s'arrêter sur les engagements pris envers la population pour nous aider à étudier la pertinence du discours du trône.

Les objectifs proposés à la population canadienne à ce moment-là, et pour lesquels le gouvernement a été élu, étaient: d'assurer la stabilité du pays, l'équité et la sécurité des années 80. En outre, cinq engagements majeurs avaient été énoncés.

Hier, lors de la lecture du discours du trône, j'étais heureuse de constater qu'on retrouvait, sous une forme ou sous une autre, des intentions correspondant aux engagements pris au cours des mois précédents. Je trouve également satisfaisant que le discours du trône révèle les intentions du gouvernement en matière de législation, et qu'il compte remplir ses engagements spécifiques. En outre, suite au discours du trône, la population, si on le lui demandait, porterait un jugement

favorable sur la conduite du gouvernement et donnerait son accord sur les mesures que celui-ci entend prendre.

De toute évidence, il est troublant que les taux d'intérêt soient engagés dans une spirale ascendante, et qu'ils aient atteint des niveaux records, tout comme il est bouleversant de constater que, malgré des efforts répétés et soutenus en matière de création d'emplois, les taux de chômage, en particulier chez les jeunes et chez les femmes, dans certaines régions, demeurent très élevés. Il est tout aussi troublant de songer aux effets néfastes de l'inflation sur certaines catégories de revenus et sur certains groupes de citoyens. Il faudra beaucoup d'ingéniosité, non seulement pour maintenir la croissance de l'économie et ramener les taux d'intérêt à un niveau moins élevé, mais encore pour résorber le taux de chômage et celui de l'inflation afin d'en réduire les effets. En d'autre temps, il eut paru plus facile d'élaborer des solutions à ces problèmes. Aujourd'hui, étant donné certaines contraintes, le nombre et le genre des palliatifs que l'on pourrait y apporter pourront apparaître beaucoup plus limités, mais, je suis très confiante que le gouvernement saura trouver toute l'ingéniosité et la créativité que ces situations exigent.

Honorables sénateurs, vous conviendrez avec moi que les intentions du gouvernement d'assurer une croissance économique vigoureuse, une sécurité énergétique et un volume adéquat d'emploi, sont d'une extrême importance. Les intentions du gouvernement à cet égard sont des plus légitimes. Il est à son honneur de constater qu'il juge tout aussi prioritaire d'assurer que ces mesures vont permettre une juste redistribution des bénéfices économiques et sociaux.

● (1540)

Pour les Canadiens, la question d'équité et de juste redistribution est loin d'être théorique. Au cours des deux dernières décennies, par exemple, nous avons eu des problèmes d'accessibilité à l'éducation, aux soins médicaux et aux soins hospitaliers, pour n'en nommer que quelques-uns, lesquels, de fait, étaient d'épineuses questions de redistribution. Les dirigeants, tant fédéraux que provinciaux, se sont penchés sur ceux-ci et y ont apporté des correctifs et des solutions. Aujourd'hui, nous avons un ensemble de programmes qui permettent d'affirmer que les grands problèmes dans ces domaines ont été largement solutionnés.

Depuis, de nouvelles priorités ont surgi, et le discours du trône en fait mention très adéquatement. Elles sont, bien sûr, beaucoup trop complexes pour les traiter, même brièvement, aujourd'hui. Je voudrais néanmoins en souligner deux: celle de la promotion de la femme et sa participation à notre société, et celle de la nécessité de réviser certains de nos programmes de sécurité sociale pour qu'ils atteignent leurs objectifs.

Il ne fait aucun doute que les femmes ont réalisé des progrès très significatifs au cours de la dernière décennie, grâce à leurs efforts et à ceux que les gouvernements ont fait pour promouvoir leurs droits et leur assurer une plus juste participation dans tous les domaines. Il est très heureux que le gouvernement ait décidé de continuer dans la même direction. En effet, ceux et celles qui sont sensibilisés à la condition féminine, et qui ont été compréhensifs à son évolution, comme l'est le gouvernement, réalisent qu'il faudra être encore très attentifs pour que les progrès acquis ne soient pas émiétés, et que d'autres soient réalisés. Au cours des prochaines années, il